



Le 7 décembre 2011

Communiqué

Paquet Lait :

Une avancée pour l'équilibre des relations au sein de la filière

Depuis la mise en place du Groupe à Haut Niveau, la FNPL a beaucoup œuvré pour que l'Union Européenne, qui s'était désengagée de la politique de gestion des marchés, puisse donner aux éleveurs les capacités de trouver leur place dans la filière laitière.

La FNPL salue donc l'accord intervenu hier sur le Paquet Lait car il va dans le sens de ce nécessaire rééquilibrage des relations au sein de la chaîne alimentaire.

Fait majeur, la capacité pour les éleveurs à s'organiser va très au-delà de ce que permet l'actuel droit de la concurrence. La possibilité de concentrer l'offre est un progrès important qui contribue à renforcer le pouvoir des producteurs de lait dans les négociations contractuelles sur les volumes et les prix, la contractualisation étant un outil nécessaire pour une meilleure visibilité sur les conditions qui lient les opérateurs économiques.

La reconnaissance des interprofessions, de même que la capacité pour les AOP et IGP fromagères de gérer les volumes après 2015, sont également des dossiers que la France a défendus, et constituent des avancées significatives.

Mais le Paquet Lait ne résoudra pas tout et la FNPL maintient que des outils de régulation sont nécessaires pour assurer un véritable avenir aux éleveurs et à la filière laitière européenne.

Contact : Gilles Psalmon : 01 49 70 71 89